

Bureau communautaire

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Lydie ROUYER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 5 juillet 2023

Délibérations

D_2023_154 : Aménagement du site du Rondeau – acquisitions foncières

D_2023_155 : Location de vélos à assistance électrique - remboursement

D_2023_156 : SIG – avenant au marché de maintenance et d'hébergement du système de gestion de bases de données

D_2023_157 : Rénovation du niveau 7 du centre Ariane - Avenant

D_2023_158 : Relocalisation du Relais Petite Enfance le fil d'Ariane

D_2023_159 : Liaison cyclable Maron – Neuves-Maisons – Convention de transfert de gestion de la ligne ferroviaire

D_2023_160 : Aqua'mm – Modification de la grille tarifaire